

INVITATION PRESSE

Nice, le 6 avril 2023

Convention de partenariat pour la valorisation des déchets de l'industrie de la parfumerie

Compte tenu des enjeux environnementaux et énergétiques, PRODAROM, la SEML Green Energy 06, la CCI Nice Côte d'Azur et GRDF concluent un partenariat dans le but de valoriser les déchets de l'industrie de la parfumerie par méthanisation et injection de biométhane dans les réseaux de gaz.

L'enjeu est d'améliorer la valorisation des déchets générés par le secteur de la parfumerie des industries du bassin grassois. Les drèches issues de l'extraction ou de la distillation des plantes aromatiques ainsi que les effluents (eaux usées) constituent des gisements méthanisables. Le procédé de la méthanisation permet alors de produire localement du biométhane, un gaz renouvelable plus respectueux de l'environnement qui contribue à la décarbonation de l'industrie de la parfumerie et à la souveraineté énergétique du territoire. Dans une logique d'économie circulaire, la méthanisation permet de limiter le recours aux camions pour le traitement de ces déchets.

Philippe MASSÉ
Président de PRODAROM

Marcello VALENZA
Directeur Territorial de
GRDF

Jean-Pierre SAVARINO
Président de la CCI Nice
Côte d'Azur

Charles-Ange GINESY
Président de la SEML
GREEN ENERGY 06
Président du Département
des Alpes-Maritimes

En présence de Jérôme VIAUD, Maire de Grasse et Président de la Communauté d'Agglomération Pays de Grasse

vous invitent à assister à la signature de la convention de méthanisation pour la valorisation des déchets de l'industrie de la parfumerie par méthanisation et injection de biométhane

Judi 13 avril à 14h30
Bastide Saint-Antoine, 48 Av. Henri Dunant à Grasse

Déroulé :

- Mot d'accueil de Jérôme VIAUD – Maire de Grasse et Président de la CAPG
- Intervention des partenaires signataires de la convention :
 - o PRODAROM : Philippe MASSÉ
 - o GRDF : Marcello VALENZA
 - o CCI Nice Côte d'Azur : Jean-Pierre SAVARINO
 - o SEML GREEN ENERGY 06: Charles-Ange GINESY
- Signature de la convention

Les partenaires s'engagent à sensibiliser les industriels de la parfumerie sur les atouts et les enjeux de la valorisation des déchets. Une étude d'opportunité de création d'une unité de méthanisation sera réalisée afin d'identifier le gisement de déchets mobilisable, les disponibilités de foncier et la technologie à mettre en œuvre. L'étude proposera également un modèle économique de l'ensemble de la chaîne de traitement et de valorisation des déchets des parfumeurs.

Contacts presse :

Catherine JACQUES – 04 93 13 73 96 catherine.jacques@cote-azur.cci.fr

Magali ANGELI – 04 93 13 74 06 magali.angeli@cote-azur.cci.fr

Christian AUCOMTE – 06 10 78 44 85 christian.aucomte@grdf.fr

Service Presse du Département des Alpes-Maritimes presse@departement06.fr